



## PLAN VERT

Tous en piste!



La protection et la mise en valeur de l'environnement sont une priorité pour Chartres métropole. Le développement durable est d'ailleurs au cœur des nombreux projets portés par notre communauté d'agglomération.

C'est dans cette logique qu'a été élaboré le « Plan Vert » de Chartres métropole. Sous la houlette d'abord d'Étienne Bordet, alors maire du Coudray, puis d'Hervé Le Nouvel, actuel vice-président de Chartres métropole, délégué au Plan Vert.

Le principe général du Plan Vert consiste à réaliser des axes de circulation en site propre (pistes cyclables et chemins piétonniers) le long de l'Eure, accessibles à tous, et à ouvrir au public les espaces naturels bordant la rivière (parcs, prairies, jardins, etc.) par des aménagements simples et respectueux de l'environnement.

Ce Plan Vert a été adopté par les élus de Chartres métropole fin 2003. Depuis, près de 12 kilomètres de pistes totalement sécurisées, à l'écart de la circulation automobile, ont été créés, du nord au sud de la partie urbaine de notre agglomération, représentant un investissement de 7 millions d'euros.

Ces espaces offerts aux habitants suscitent l'adhésion de tous... Il suffit de se rendre sur les pistes du Plan Vert pour constater qu'elles sont plébiscitées par les promeneurs, coureurs, cyclistes, personnes à mobilité réduite de tous âges.

A nouvelle aggl. nouveau Plan Vert ! L'agglomération ayant étendu son territoire depuis 2011, il nous faut donc repenser le Plan Vert et l'adapter. C'est en ce sens que Chartres métropole lance une étude visant à élaborer un nouveau Schéma directeur du Plan Vert.

Alors, à bientôt sur les pistes !

Jean-Pierre GORGES  
Président de Chartres métropole  
Député-Maire de Chartres



Jean-Pierre Gorges et les élus sur les pistes



Lèves - Fondation d'Aligre

## Carte du Plan Vert de Chartres métropole



Promenades aménagées le long de l'Eure

### LÈVES



LÉGENDE	
	Zones 30
	Pistes cyclables
	Pistes ou chemins mixtes (piétons, vélo)
	Couloirs de Courtoisie
	Pistes en projet
	Passerelles
	Parcs et espaces verts
	Rivière

### CHAMPHOL



### Piétons, cyclistes : partageons l'espace public !

Dans les secteurs suffisamment larges, le Plan vert propose des chemins distincts, soit pour les cyclistes, soit pour les piétons. Les pistes en goudron sont alors prévues pour les vélos, celles en calcaire pour les piétons.

Dans d'autres zones, un chemin unique dit « mixte » est aménagé. Les piétons y sont alors prioritaires, et les cyclistes autorisés.

En toute circonstance, à vélo, adaptez votre allure pour une meilleure cohabitation avec les autres usagers !



Champhol - Fontaine Bouillant

### Chiens : oui, mais tenus en laisse !

Nos amis les chiens sont admis sur les pistes du Plan vert, mais doivent impérativement être tenus en laisse. Par respect pour les autres usagers, il est vivement recommandé aux maîtres de nettoyer les déjections de leurs animaux.



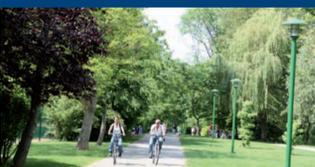
### Du mobilier recyclé et durable

Pour vous détendre ou partager un pique-nique en bord de rivière, des bancs et des tables ont été installés le long des pistes. Sur l'ensemble du parcours du Plan vert, on compte ainsi 60 bancs et 12 tables avec bancs. Chartres métropole a fait le choix de mobiliers fabriqués à partir de bouteilles en plastique recyclées. Il faut ainsi 3000 bouteilles pour un banc et 5000 bouteilles pour une table avec banc. Le plastique recyclé contribue à la valorisation des déchets, participe à la protection de notre environnement, offre une alternative au bois et ne nécessite pas d'entretien. Merci de respecter ces équipements !



### Eclairage raisonné

Sur les différents axes du Plan vert, 195 points d'éclairage ont été installés. Afin de préserver la vie nocturne de la faune et de la flore, et d'économiser l'énergie, l'éclairage est coupé de minuit à 6 heures du matin.



### Naviguer au fil de l'Eure...

Dans le quartier Saint-Brice, le club Chartres métropole canoë-kayak propose toute l'année ses matériels à la location, seul ou accompagné d'un moniteur diplômé d'Etat (renseignements : Abbayes Saint Brice, 1 rue Saint Martin au Val / www.canoekayakchartres.fr / 06.21.01.00.99).

Sous le pont de la Courtille, des pédalos sont également disponibles à la location (renseignements : 43 ter boulevard de la Courtille / 02 37 91 03 65).



### La nature n'est pas une poubelle, respectons-la !

Pour vos papiers, mégots, canettes et autres déchets, utilisez les poubelles ou gardez-les avec vous pour les jeter plus tard. Le long des pistes du Plan vert, 40 poubelles en plastique recyclé sont à votre disposition.



### CHARTRES

#### La prairie de Luisant

Cette prairie humide s'étend au total sur 35 hectares. Elle est classée « Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique » (ZNIEFF), et joue le rôle d'éponge pendant les crues hivernales. Véritable bouffée d'oxygène au cœur de l'agglomération, la Prairie de Luisant est un lieu unique pour observer chevreuils, hérons, faisans et de nombreuses espèces de plantes. Propriétaire de 19 hectares du site, Chartres métropole a souhaité l'ouvrir au public par des cheminements doux respectant l'environnement.



#### Les vignes de Saint-Brice

Dans ces vignes, 500 pieds de grappe donnent, chaque année, naissance au Rosé de Chartres.



#### Le club Chartres métropole canoë-kayak

Les licenciés de tous âges sont inscrits pour le loisir ou la compétition. Le club propose également des stages, séances découvertes et locations de canoës. Il est doté d'un chalet construit par Chartres métropole en 2007.



#### La maison des pêcheurs

Une maison sur pilotis, construite par la Ville de Chartres pour les amoureux de la nature et de la pêche, et qui accueille la Gardonnette chartraine, association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique.



#### La frayère à brochets

Une frayère à brochets a été aménagée en 2007 par Chartres métropole, en concertation avec la Fédération d'Eure-et-Loir de pêche et l'association la Gardonnette chartraine. Un inventaire avait mis en évidence le fort potentiel de la Prairie de Luisant en tant que site de reproduction pour le brochet.



### Les espaces verts et la rivière : un entretien respectueux de l'environnement



Le long du Plan Vert, les agents de Chartres métropole assurent l'entretien des espaces verts et de la rivière. Il s'agit par exemple de renforcer les berges, d'évacuer les arbres morts, mais aussi de couper les hautes herbes aquatiques lorsqu'elles se développent trop, tout en préservant la faune piscicole et les invertébrés. Près de 143 hectares d'espaces verts (abords des pistes du Plan Vert, prairies) sont ainsi entretenus. Ces dernières années, un entretien plus raisonné a été mis en place avec notamment :

- réduction par 3 des produits phytosanitaires ;
- fauche tardive des prairies, pour une meilleure protection de la faune et de la flore ;
- diminution des zones de tontes ou de débroussaillage systématique (bords de rivière, fossés, prairies) ;
- limitation du fleurissement annuel (pas d'arrosage, pas d'engrais) ;
- maintien des berges de rivière par technique végétale ;
- broyage des branches et leur utilisation en paillage.

### Panneaux d'information



Chartres métropole a disposé le long du Plan Vert des panneaux d'information vous permettant de mieux visualiser les promenades aménagées. Sur chaque panneau, un plan global du secteur est affiché. On y trouve les différentes pistes, les promenades en projet, les passerelles, les parkings...

